



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018**

À une séance ordinaire tenue le 9 avril 2018, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 6 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement n° 824-2018 : *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro no 590-2007 afin de modifier la distance minimale des lignes latérales et arrières pour un spa, ajouter les salons extérieurs et les panneaux solaires comme constructions complémentaires à une habitation et pour réduire la distance minimale entre une aire de stationnement et un bâtiment principal de 3 logements et moins dans un ensemble résidentiel.*
- b. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement n° 826-2018 : *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro no 590-2007 afin de modifier le tableau 19 de l'article 8.1 sur l'utilisation des cours et d'agrandir la zone 188R à même la zone 191I.*
- c. Dérogation mineure – 51, rue Sévigny
- d. PIIA affichage – 426-428, Route 273
- e. PIIA affichage et dérogation mineure – 160, rue Industrielle
- f. PIIA projet intégré et dérogation mineure – rue des Cerisiers

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. Embauche de l'équipe de coordination du terrain de jeux – saison 2018
- b. Dépôt d'une demande d'aide financière au MCC

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. Adoption du rapport d'activités annuelles 2017 du service de sécurité incendie
- b. Avis de motion – Règlement n° 828-2018 concernant la prévention des incendies et abrogeant le règlement no 610-2009

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Achat d'abat-poussière
- b. Contrat pour le lignage des chemins publics
- c. Contrat pour le lignage des traverses et stationnements
- d. Résolution pour reddition de compte 2017
- e. Autorisation d'aller en appel d'offres pour le pavage 2018



**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. Subvention aux scouts du 127<sup>e</sup> groupe Agapogil
- b. Réception des états financiers de l'Office municipal d'habitation et de la Corporation des aînés

**12. ADMINISTRATION**

- a. Contrat de travail pour l'entretien ménager de la salle communautaire 2018-2020
- b. Contrat de travail pour l'entretien ménager du centre Multifonctionnel (salles de bain et vestiaires) 2018-2020
- c. Modification du greffe et du chef-lieu de la cour municipale commune
- d. Avis de motion – Règlement n° 827-2018 décrétant les heures d'ouverture de la piste de motocross 911 X-PARK pour la saison 2018

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

17481-04-2018  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2018 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

17482-04-2018  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés - Mars**

Bernard Ouellet	4 135.26 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 503.72 \$
Jonathan Moreau	1 503.72 \$
André Sévigny	1 503.72 \$
Julie Rousseau	1 503.72 \$
Alexandre D'Amour	1 503.72 \$
Daniel Laflamme	1 503.72 \$
Martine Couture	9 807.13 \$
Cathy Bergeron	7 942.06 \$
Martin Miller	7 281.93 \$
Renault Lepage	9 129.98 \$
Dany Lamontagne	8 130.63 \$
Pascale Lemay	6 021.33 \$
Membres du conseil et cadres :	<b>61 470.64 \$</b>
Employés voirie et bureau :	<b>75 228.08 \$</b>
Service de sécurité incendie :	<b>24 380.87 \$</b>
Bibliothèque et brigadières :	<b>7 899.59 \$</b>
Personnel de la SAAQ :	<b>12 242.94 \$</b>
Employés du centre Multifonctionnel :	<b>6 169.04 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour mars 2018 :</b>	<b>187 391.16 \$</b>



### Comptes payés - Mars

L'Industrielle Alliance	Remboursement de taxes	1 948.59 \$
Les Habitations Bô-Model Itée	Remb. dépôt certificats de localisation	400.00 \$
9316-8912 Québec inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Dany Demers	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Société de l'ass. automobile du Qc	Immatriculation du balai mécanique	469.72 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 629.09 \$
Club de patinage les Dorisseaux	Subvention patinage artistique	3 400.00 \$
Les Toros de Lotbinière	Subvention baseball mineur	1 200.00 \$
B.T.L. Immobiliers inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
CARRA	Remise de février 2018	1 391.98 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	13 081.39 \$
Construction OMNI MJD inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	32 603.61 \$
Aline Falardeau	Cours de yoga	1 000.00 \$
Ministère du Revenu Québec	Cotisation R.R.Q. 2017	321.66 \$
Hydro-Québec	Électricité	15 240.74 \$
Constructions G.S. inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - Apollinairois	30.79 \$
Charles-Olivier Allard	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Gestion immobilière Pat inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - Apollinairois spécial	629.37 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	17 487.11 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	20 757.44 \$
Construction Laroche SE inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Produits Suncor	Essence et diesel	3 845.02 \$
Interfas	Cotisation de mars 2018	9 041.55 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation syndicale	738.69 \$
Cathy Létourneau, notaire	Honoraires professionnels 2017	1 177.10 \$
<b>Total des comptes payés pour le mois de mars 2018 :</b>		<b>130 993.85 \$</b>

### Comptes à payer - Mars

9235-0669 Québec inc.	Recharges de bouteilles d'air	373.67 \$
Acklands Grainger inc.	Gaz étalonnage et protège oreilles	584.86 \$
Alimentation Beauchesne	Nourriture pour animaux	15.38 \$
Alternateur Lemay & fils inc.	Alternateur pour balai	195.40 \$
Aqua Zach inc.	Pièce pour pompe à chlore	251.65 \$
Aquatech	Appel de service	211.27 \$
Aréo-Feu	Entretien annuel pour outils désincarcération	1 038.16 \$
Association bibliothèques du Qué.	Cotisation 2018	380.33 \$
Banlieue Ford inc.	Vidanger l'huile et filtre (transit)	56.23 \$
Les pièces d'équipement Bergor	Brosses pour balai	2 536.47 \$
Béton Laurier inc.	Travaux pour balai, tablettes, tiges à souder	1 163.55 \$
Blanchet Chantal	Remboursement de salle	80.00 \$
Boily Line	Activité <i>Fous de nature</i> (bibliothèque)	597.87 \$
Boivin & Gauvin inc.	Contenants de mou	227.61 \$
Bonair SD	Entretien roulement à billes et climatisation	1 632.16 \$
Bourassa Mireille	Remb. certificats-cadeaux, départ de bénévoles	60.00 \$
Boutique Rose-Hélène	Soirée des bénévoles	574.88 \$
Brassard Buro inc.	Imprimante, cartouches, projecteur, papeterie, etc.	5 098.05 \$
Cam-Trac Bernières inc.	Entretien du côté à côté et huile	375.86 \$
Carquest Laurier-Station Qc	Entretien et pièces pour véhicules	227.49 \$
Centre de services partagés	Normes d'ouvrages routiers	47.10 \$
C.E.R. Turmel enr.	Pièce grille de fenêtre, tuyaux pour rallonge entrée d'eau	71.51 \$
Citron Hygiène LP	Service 3 mois et produits entretien	905.69 \$
C.S. des Navigateurs	Frais pour places vacantes	300.00 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Compteurs Lecomte Itée	Filtre pour Lilas	1 453.28 \$
Conciergerie Rive-Sud	Entretien ménager salle com. et centre Multi.	2 132.89 \$
Confian inc.	Nacelle élévatrice	954.35 \$
Construction B.M.L.	Pierre MG-20	180.31 \$
Constructions de l'Amiante	Décompte # 3	95 081.75 \$
Couture Martine	Remb. achats pour soirée des bénévoles	1 345.45 \$
Création Party (Yannick Blanchet)	Soirée des bénévoles	980.00 \$
CWA	Lot de tuyauterie en PVC	5 458.44 \$
Déchetage de Beauce	Déchetage	219.89 \$
Déco-rampe	Réparer rampe chalet des loisirs	97.73 \$
Delivro	Transport de colis	297.61 \$
Deschenes & fils Itée	Pièces d'aqueduc	800.35 \$
Detekta Solutions	Contrat de service et entretien annuel	358.15 \$
Distribution 2020	Clavier ajustable	46.73 \$
Distribution Sports-Loisirs	Ballons de volleyball	582.92 \$
Druide informatique	Antidote	239.15 \$
École Nationale des pompiers	Ajustement et examens théoriques	725.75 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Renouvellement code municipal	351.75 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Enrobé bitumineux	219.89 \$
Entreprises Marcel Têtu	Pièces	20.55 \$
Groupe Environex	Échantillons et analyses d'eau	295.49 \$
Enviro Industries NV inc.	Tami et nettoyage stations pompage	4 051.06 \$
Équipement d'incendie Rive-Sud inc.	Inspections annuelles	574.43 \$
Équipements d'entrepôt Lévis	Palan à levier	259.79 \$
Eugène Allard	Produits d'entretien	324.36 \$
Eurofins Environnement	Analyse aux étangs	192.13 \$
Féd. Centres d'action bénévole	Matériel promotionnel soirée des bénévoles	355.20 \$
Féd. Québécoise des Municipalités	Formation en ligne	229.95 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Déneigement d'avril 2018	6 800.40 \$
Fonds d'information sur le territoire	Mutations	72.00 \$
Formation Prévention Secours	Formation secouriste	1 536.06 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Pose de pneu Colorado	64.39 \$
Gaston St-Pierre & associés inc.	Aide professionnelle urbanisme, amendement zonage	915.79 \$
Giguère Mariane	Remb. achats chez IGA pour Ôhangar	61.60 \$
Goodyear Canada inc.	4 pneus pour le Colorado	724.62 \$
Groleau Donald	Frais de déplacement pour formation	24.08 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres pour la bibliothèque	219.60 \$
Gym Fabrik inc.	2 paniers de basketball	1 705.08 \$
Industries Lam-E inc.	Pièces réseau d'aqueduc	227.44 \$
Installation René Mailloux	Fête des Neiges	201.20 \$
Javel Bois-Francs inc.	Hypochlorite	1 636.83 \$
Joe Johnson Équipement inc.	Pièces pour balai	92.92 \$
Joli-Cœur Lacasse Avocats	Services professionnels	10 732.88 \$
Kone inc.	Entretien préventif ascenseur	881.63 \$
L. Delisle 2014 inc.	Déneigement d'avril 2018	40 496.34 \$
Lab-Eau-Sol Environnement inc.	Polisseur, savon, cire et mousse	721.35 \$
Laboratoire canalisations souterraines	Nettoyer et désinfecter réservoir et recherche fuite	9 724.01 \$
Lamontagne Camille	Remboursement frais Ôhangar	87.67 \$
Lamontagne Dany	Remb. soirée bénévoles et inscription formation	717.18 \$
Laroche Martine	Remboursement soccer	115.00 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat livres pour bibliothèque	1 725.78 \$
Librairie Chouinard	Achat livres pour bibliothèque	2 326.27 \$
Linde Canada Itée	Gants, acétylène, oxygène et argoshield	404.06 \$
Lumisolution inc.	Led	100.72 \$
Magnor inc.	Évaluation des 4 filtres au sable vert	1 142.28 \$
Maheu & Maheu	Consultation coccinelle asiatique	86.23 \$
Marché Veilleux	Distributrices, caucus et soirée des bénévoles	711.42 \$
Martineau Lise	Ménage mars 2018	1 792.45 \$
Martin & Levesque (1983) inc.	Vêtements pompiers et réparation chemises	6 216.84 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Médias Transcontinental	Publi-Sac (Apollinairois et TDJ La Rigole)	565.61 \$
Miller Martin	Remboursement repas pour formation	157.62 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part avril 2018	58 925.08 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part avril 2018	5 935.91 \$
Municipalité de St-Agapit	Entraide pompiers pour le 125 rue Principale	669.90 \$
Nordik Sports	Pièces	31.03 \$
Normand Côté, entrepreneur électricien	Vérification et réparations diverses	6 274.43 \$
Novicom 2000 inc.	Sauvegarde en ligne, ordinateur, disque externe...	4 057.28 \$
Panavidéo inc.	Ajuster 2 caméras au garage	344.64 \$
Paysagiste 2000 inc.	Déneigement d'avril 2018	65 248.62 \$
Pièces d'auto Alain Côté	Filtre à l'huile et air et pièce	703.63 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	751.31 \$
Porte de garage SM	Ajustement portes de garage et télécommandes	1 149.58 \$
Poulin Guy	Formation	1 039.44 \$
Poulin Danielle	Surveillance examen pompiers	36.00 \$
Le Pro du CB inc.	Antenne de base avec répéteur	172.46 \$
Production Conte en T	Fête des Neiges	604.77 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	1 108.19 \$
Rabais Campus	Renouvellements de revues pour biblio.	129.64 \$
Réal Huot inc.	Pièces aqueduc et égout	1 050.31 \$
Recyc-Lav inc.	Ramassage gros rebuts (15 mars au 14 avril)	1 149.75 \$
Régie Intermunicipale	Quote-part avril 2018	20 934.97 \$
Remb. d'autos Chaudières-App.	Vitre pour rétrocaveuse	172.46 \$
Réseau biblio Capitale-Nationale	Codes à barres	362.58 \$
Roulement Techno inc.	Pièces rétrocaveuse et balai, roues bleues et roulettes	788.93 \$
Saute-Mouton & ribambelle	Fête des Neiges	172.46 \$
Serrurier Rive-Sud Lévis inc.	Bec de cane	224.03 \$
Servi-Pompe S.P. inc.	Entretien chauffage garage	112.68 \$
SMI Performance	Organisation aux services des travaux publics	25 722.62 \$
SNC-Lavalin inc.	Raccordement puits et évaluation du débit....	11 830.93 \$
Solotech Québec inc.	Prise de micro défectueuse	317.39 \$
Groupe Solu Tech	Inspection par caméra	172.46 \$
Stinson Équipement Québec inc.	Anti-adhérent	344.93 \$
Toshiba	Photocopieur et agrafes	2 129.83 \$
Trudel Denis	Animation atelier cerfs-volants (bibliothèque)	420.00 \$
Unicoop, Coop Agricole	Pièce pour hose hydraulique	14.54 \$
Gestion U.S.D. inc.	Bacs bleus	5 051.18 \$
Veolia	Entretien traitement d'eau	1 338.18 \$
Würth Canada Limited	Scellant et dégraissant	566.42 \$
Xérox Canada Ltée	Photocopieur urbanisme	654.44 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de mars 2018 :</b>		<b>448 534.89 \$</b>

17483-04-2018  
point no 7a

**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NO 824-2018 : modifiant le règlement de zonage numéro no 590-2007 afin de modifier la distance minimale des lignes latérales et arrières pour un spa, ajouter les salons extérieurs et les panneaux solaires comme constructions complémentaires à une habitation et pour réduire la distance minimale entre une aire de stationnement et un bâtiment principal de 3 logements et moins dans un ensemble résidentiel**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;



ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster la réglementation municipale d'urbanisme en fonction des nouvelles tendances de constructions à l'usage récréatif et des nouvelles technologies en matière d'environnement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 824-2018 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

---

17484-04-2018  
point no 7b

**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NO 826-2018 : modifiant le règlement de zonage numéro no 590-2007 afin de modifier le tableau 19 de l'article 8.1 sur l'utilisation des cours et d'agrandir la zone 188R à même la zone 191I**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser les normes de certains usages et constructions autorisés dans les cours avant, latéral et arrière;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier une erreur de zonage pour une résidence située sur la rue Industrielle;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 826-2018 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

---

17485-04-2018  
point no 7c

**DÉROGATION MINEURE – 51, RUE SÉVIGNY**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure numéro 2018-009 pour la propriété située au 51, rue Sévigny, lot projeté 6 222 972 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé un plan cadastral pour un nouveau lot à bâtir pour une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure consiste à réduire la superficie d'un lot desservi pour une résidence unifamiliale isolée à 489.4 mètres carrés alors que la norme du règlement de lotissement numéro 591-2007 est de 600 mètres carrés;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 20 mars 2018;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de lotissement numéro 591-2007;



ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU par le conseil municipal

Que la demande de dérogation mineure numéro 2018-009 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

---

17486-04-2018  
point no 7d

### **PIIA AFFICHAGE – 426-428, ROUTE 273**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2018-050 pour la propriété située au 426-428, Route 273, lot 3 384 776 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la demande consiste à modifier l'affichage d'une des enseignes murales de la façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2018-050.

Adopté à l'unanimité.

---

17487-04-2018  
point no 7e

### **PIIA AFFICHAGE ET DÉROGATION MINEURE – 160, RUE INDUSTRIELLE**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2018-062 et une demande de dérogation mineure numéro 2018-011 pour la propriété située au 160, rue Industrielle, lot 3 384 364 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis d'affichage pour remplacer une enseigne murale et pour en ajouter une sur la façade principale visible de l'autoroute;

ATTENDU QUE le demandeur a également fait une demande de dérogation mineure pour autoriser 3 enseignes sur la façade principale pour le commerce et pour permettre que l'aire d'affichage totale de la façade principale soit de 40.28 mètres carrés;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 autorise 2 enseignes par commerce par façade visible de l'autoroute et que l'aire maximale d'affichage principale est de 18% de l'aire de la façade d'affichage principale, sans jamais dépasser 30 mètres carrés;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 20 mars 2018;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation des demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le projet d'affichage soit autorisé comme demandé dans la demande de permis numéro 2018-062 considérant l'équilibre de l'affichage proposé.

Que la demande de dérogation mineure numéro 2018-011 soit autorisée comme demandé concernant le nombre d'enseignes et la superficie totale d'aire d'affichage.

Adopté à l'unanimité



17488-04-2018  
point no 7f

### **PIIA PROJET INTÉGRÉ ET DÉROGATION MINEURE – RUE DES CERISIERS**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2018-082 et une demande de dérogation mineure numéro 2018-014 pour la propriété située sur la rue des Cerisiers, lot 5 200 788 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis de construction pour une habitation multifamiliale en rangée de 3 unités;

ATTENDU QUE l'habitation multifamiliale en rangée fait partie d'un projet intégré où une deuxième habitation multifamiliale en rangée de 5 unités sera construite et que le demandeur a déposé le plan projet d'implantation et les plans de construction du projet entier;

ATTENDU QUE le demandeur a également fait une demande de dérogation mineure pour réduire la distance entre les 2 bâtiments principaux à 10.1 mètres alors que la norme du règlement de zonage numéro 590-2007, concernant le projet intégré, pour les bâtiments de plus d'un logement, la distance minimale à respecter est de 12 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 22 mars 2018;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au PIIA numéro 594-2007, du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation des demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le projet intégré soit autorisé comme présenté.

Que la demande de dérogation mineure numéro 2018-014 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

---

17489-04-2018  
point no 8a

### **EMBAUCHE DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION DU TERRAIN DE JEUX – SAISON 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de coordination du terrain de jeux 2017 a réalisé un travail exemplaire;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de coordination souhaite poursuivre pour la saison 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'engager Mariane Giguère et Vanessa Rousseau à titre de coordonnatrices du terrain de jeux pour la saison 2018, selon les modalités prévues au contrat.

L'horaire de travail consiste à un maximum de 40 heures par semaine, de la mi-avril à la fin août.

Le conseil municipal autorise M. Dany Lamontagne, directeur du service des loisirs, à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité.

---





17490-04-2018  
point no 8b

### **DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCC**

ATTENDU QUE la de Municipalité Saint-Apollinaire a signé une convention avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) concernant une aide financière octroyée dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

ATTENDU QUE dans ladite convention, il est stipulé à l'article 2 B, que la Municipalité doit transmettre à la ministre, une résolution confirmant son engagement à titre de Client-partenaire, à financer la totalité du projet, y compris la part correspondant à la subvention de la ministre spécifiée à l'article 3 de cette même convention;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser madame Mireille Bourassa à déposer une demande d'aide financière au MCC, dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à autofinancer la totalité du projet, incluant la part du MCC d'un montant de 16 900 \$, pour un montant total du projet de 31 075 \$.

D'autoriser le maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

---

17491-04-2018  
point no 9a

### **ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUELLES 2017 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU la réception du rapport annuel 2017 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière daté de mars 2018;

ATTENDU QUE le rapport a été présenté au conseil municipal pour en prendre connaissance et donner son approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil adopte ledit rapport d'activités annuelles 2017.

Adopté à l'unanimité.

---

17492-04-2018  
point no 9b

### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 828-2018 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2. qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement concernant la prévention des incendies n° 828-2018 venant remplacer le règlement 610-2009.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

---

17493-04-2018  
point no 10a

### **ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'abat-poussière liquide;



ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Abat-poussière	Prix au litre	Total avant taxes
Les Entreprises Bourget inc.	Chlorure de calcium liquide 20 %	0.205 \$	7 175.00 \$
Somavrac	Chlorure de calcium liquide 20 %	0.2204 \$	7 714.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 35 000 litres de chlorure de calcium liquide 20 % auprès des Entreprises Bourget inc., au coût de 7175 \$ plus taxes, comprenant le transport et l'épandage.

Adopté à l'unanimité

---

17494-04-2018  
point no 10b

### CONTRAT POUR LE LIGNAGE DES CHEMINS PUBLICS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le lignage des chemins publics de la municipalité, pour 47 120 mètres linéaires;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Entreprises Gonet B.G. inc. .... 8 057.52 \$
- Dura-Lignes inc. .... 15 785.20 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat de lignage des chemins publics au plus bas soumissionnaire, les Entreprises Gonet B.G. inc., au coût de 8057.52 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

---

17495-04-2018  
point no 10c

### CONTRAT POUR LE LIGNAGE DES TRAVERSES ET STATIONNEMENTS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le lignage des traverses et stationnements;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

- Entreprises Gonet B.G. inc. .... 3 526.00 \$
- Peinture Lignes Plus ..... 6 460.00 \$
- Dura-Lignes inc. .... 8 743.50 \$
- Marquage Lignpro ..... Rejetée – soumission non complète

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de lignage des stationnements et traverses au plus bas soumissionnaire, les Entreprises Gonet B.G. inc., au coût de 3526.00 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

---

17496-04-2018  
point no 10d

### RÉSOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE 2017

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 163 538 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;



ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, **en effectuant la reddition de compte 2017 dans le rapport financier exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).**

Adopté à l'unanimité.

---

17497-04-2018  
point no 10e

### **AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE PAVAGE 2018**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour le pavage 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait au pavage pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité.

---

17498-04-2018  
point no 11a

### **SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127<sup>E</sup> GROUPE AGAPOGIL**

ATTENDU QUE le 127<sup>e</sup> groupe Scout Agapogil demande à la Municipalité un soutien financier pour mener à bien sa mission d'éducation sociale;

ATTENDU QUE parmi les 57 jeunes inscrits cette année, 36 sont résidents de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à ce regroupement, la somme de 1800 \$ pour les 36 enfants de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

---

17499-04-2018  
point no 11b

### **RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ET DE LA CORPORATION DES AÎNÉS**

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation (OMH) et de la Corporation des aînés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit verser aux organismes un montant équivalant à 10 % du déficit;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'effectuer le paiement de 3424 \$ à l'OMH et 2530 \$ à la Corporation des Aînés.



Deux chèques distincts doivent être faits à l'Office municipal d'habitation, avec mentions distinctes.

Adopté à l'unanimité

17500-04-2018  
point no 12a

**CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR 2018-2020**

ATTENDU QUE le contrat pour l'entretien ménager de la salle communautaire s'est terminé le 2 avril dernier;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées et que 4 ont été reçues, dont voici les résultats :

Nom de la compagnie	2018 prix à l'heure	2019 prix à l'heure	2020 prix à l'heure
Chantal Gagnon	18.50 \$	19.00 \$	19.50 \$
Conciergerie Rive-Sud	19.80 \$	20.30 \$	20.80 \$
Danny Fortier	22.50 \$	23.00 \$	23.50 \$
Entretien V	36.74 \$	36.74 \$	36.75 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat d'entretien ménager de la salle communautaire et du chalet des loisirs au plus bas soumissionnaire, soit, madame Chantal Gagnon, au prix mentionné ci-dessus plus taxes.

Le contrat est en vigueur du 10 avril 2018 au 31 décembre 2020.

Le contrat est renouvelable au gré de la Municipalité et de l'entrepreneur, pour une période de 12 mois additionnels à l'échéance.

Adopté à l'unanimité

17501-04-2018  
point no 12b

**CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL (SALLES DE BAIN ET VESTIAIRES) POUR 2018-2020**

ATTENDU QUE le contrat pour l'entretien ménager du centre Multifonctionnel (salles de bain et vestiaires) s'est terminé le 2 avril dernier;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées et que 4 ont été reçues, dont voici les résultats :

Nom de la compagnie	2018 prix à l'heure	2019 prix à l'heure	2020 prix à l'heure
Chantal Gagnon	18.50 \$	19.00 \$	19.50 \$
Conciergerie Rive-Sud	19.80 \$	20.30 \$	20.80 \$
Danny Fortier	22.50 \$	23.00 \$	23.50 \$
Lise Martineau et Jonathan Côté	20.00 \$	20.00 \$	21.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat d'entretien ménager pour les salles de bain et vestiaires du centre Multifonctionnel au plus bas soumissionnaire, soit, madame Chantal Gagnon, au prix mentionné ci-dessus plus taxes.

Le contrat est en vigueur du 10 avril 2018 au 31 décembre 2020.



Le contrat est renouvelable au gré de la Municipalité et de l'entrepreneur, pour une période de 12 mois additionnels à l'échéance.

Adopté à l'unanimité

---

17502-04-2018  
point no 12c

### **MODIFICATION DU GREFFE ET DU CHEF-LIEU DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE**

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a établi une cour municipale commune pour desservir son territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière désire modifier les adresses du chef-lieu et du greffe de la cour municipale;

ATTENDU QUE l'article 24 de la Loi sur les cours municipales, chapitre C-72.01, prévoit que, lorsque la modification ne vise qu'à changer l'adresse du lieu où siège la cour municipale ou à établir tout autre lieu où elle peut siéger, elle peut être effectuée par résolution de chacune des Municipalités faisant partie de l'entente d'établissement de la cour approuvée par le ministre de la Justice;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir une nouvelle adresse pour le greffe et le chef-lieu de la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière actuellement sise au 372, rue St-Joseph, bureau 4, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'approuver la modification de l'adresse du greffe et du chef-lieu où la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière peut siéger pour le 121-A, rue Saint-André, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

De transmettre la présente résolution à Madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice, pour approbation en conformité avec l'article 24 de la Loi sur les cours municipales.

Adopté à l'unanimité.

---

17503-04-2018  
point no 12d

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 827-2018 DÉCRÉTANT LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE MOTOCROSS 911 X-PARK POUR LA SAISON 2018**

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 827-2018 ayant pour effet de décréter les heures d'ouverture de la piste de motocross 911 X-PARK pour la saison 2018.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

---

17504-04-2018  
point no 16

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 9 avril 2018 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---



17505-04-2018  
point no 17

## CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 9 avril 2018, à 20 h 41 .

Adopté à l'unanimité

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 7 MAI 2018**